

Annexe 2 : classe de seconde générale et technologique « STHR » – liste et volumes horaires des enseignements

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA + LVB (a)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Accompagnement personnalisé (b)	
Accompagnement au choix de l'orientation (c)	
Heures de vie de classe	
Enseignements optionnels (2 au plus parmi les suivants)	
Langue vivante C (étrangère ou régionale)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou danse)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

(a) L'une des deux langues vivantes doit être obligatoirement l'anglais.

(b) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(c) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.